

Protection des arbres lors de travaux de construction et de réfection des rues

Objectifs de la formation

La formation vise à sensibiliser les décideurs et les professionnels impliqués dans la coordination et la gestion des chantiers de construction et de réfection de rue, aux menaces pesant sur les arbres urbains et à l'importance de protéger ces derniers.

Elle a pour but d'améliorer la compréhension des impacts à moyen et long terme des activités humaines sur la santé et la survie des arbres urbains.

En suivant la formation *Protection des arbres lors de travaux de construction et de réfection des rues*, le participant sera mieux outillé pour assurer la protection des arbres, maximiser les services écosystémiques rendus par ces derniers afin de contribuer à la santé des résidents sans compromettre la sécurité des usagers.

Compétences acquises

- Comprendre le rôle et les services écosystémiques rendus par les arbres dans un contexte urbain.
- Identifier les menaces liées aux activités humaines pouvant mener au dépérissement et à la mort des arbres.
- Saisir les besoins fondamentaux des arbres requis pour leur croissance et pour leur survie.
- Découvrir le fonctionnement des arbres et leurs mécanismes de réaction face aux blessures.
- Comprendre les conséquences et les impacts des blessures sur la dangerosité des arbres à moyen et long terme.
- Se familiariser avec les normes de références (BNQ/AINSI) pour la protection des arbres présents sur les sites de travaux.
- Acquérir des connaissances sur la détection des situations pouvant amener un arbre à devenir dangereux.
- Reconnaître les bonnes pratiques et les erreurs à éviter.

Approche de formation

- Présentation multimédia
- Questionnaires et exercices pratiques
- Échanges et périodes de questions
- Cahier de formation remis à chaque participant

Public cible

Employés municipaux impliqués dans les travaux de construction ou de réfections de rues provenant des départements des services techniques, d'ingénierie, d'urbanisme ou des travaux publics.

Durée : 10,5 heures réparties sur trois matinées de 8 h 30 à 12 h.

Mode : Classe virtuelle